

CIRCUIT : DECOUVERTE DE LA SICILE ET DES ILES EOLIENNES,

ENTRE VOLCANS ET MEDITERRANEE

DU JEUDI 03 AU JEUDI 10 JUIN 2027

8 JOURS / 7 NUITS



Devis sous réserve de disponibilités au moment de la réservation.

SICILE ET ILES EOLIENNES, ENTRE VOLCANS ET MEDITERRANEE
8 jours / 7 nuits



SITUATION

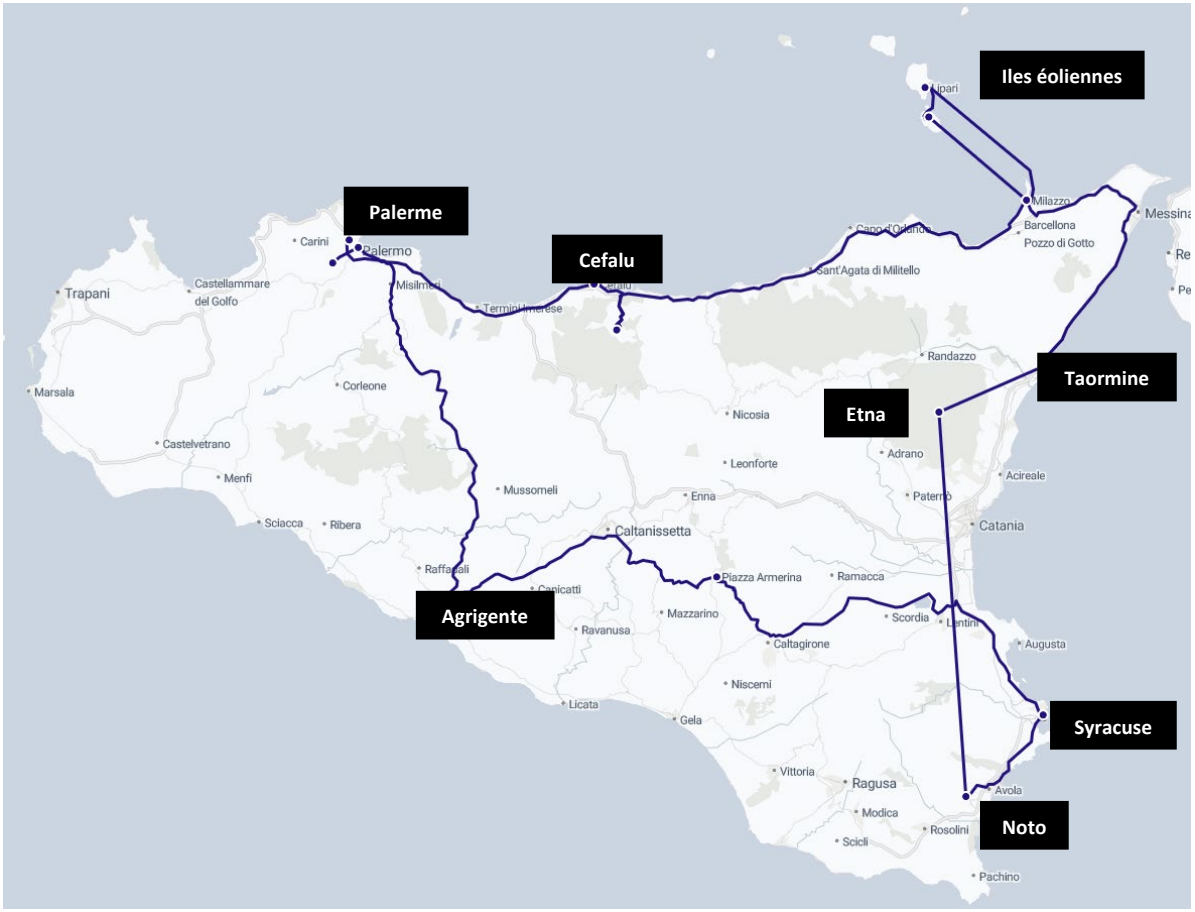

JOUR 1 ➔ AEROPORT DE NANTES ✈ PALERME
JOUR 2 ➔ PALERME – AGRIGENTE – PIAZZA ARMERINA – REGION DE CATANE
JOUR 3 ➔ SYRACUSE – NOTO
JOUR 4 ➔ ETNA – TAORMINE – MILAZZO
JOUR 5 ➔ LIPARI – VULCANO
JOUR 6 ➔ CASTELBUONO – CEFALU – PALERME
JOUR 7 ➔ PALERME – MONREALE
JOUR 8 ➔ PALERME ✈ AEROPORT DE NANTES

Au cœur de la Méditerranée, la Sicile et les îles Éoliennes composent un décor de lumière, où falaises dorées, villages de pêcheurs et villes baroques se répondent autour d'une mer d'un bleu profond. Plus vaste île de Méditerranée, la Sicile séduit par ses marchés parfumés d'agrumes, ses ruelles animées et ses trésors antiques posés face à la mer, tandis que l'archipel éolien, classé au patrimoine mondial, déploie un chapelet d'îles volcaniques aux maisons blanches, criques turquoise et plages de sable noir accessibles en bateau. Entre vie balnéaire douce, baignades dans des anses secrètes et soirées sur les ports, ce voyage invite à savourer la dolce vita insulaire, dans un univers encore préservé où le temps semble ralentir au rythme des vagues.

Devis sous réserve de disponibilités au moment de la réservation.



VOTRE PROGRAMME

JOUR 1 : NANTES ✈ PALERME

Rendez-vous à l'aéroport de Nantes. Formalités, puis **envol vers Palerme.**
Accueil par l'assistance francophone et transfert à l'hôtel situé dans la région.
Installation dans les chambres. **Dîner et logement.**

JOUR 2 : PALERME – AGRIGENTE – PIAZZA ARMERINA – REGION DE CATANE



Petit déjeuner à l'hôtel.
Route en direction de Agrigente. **Visite de la Vallée des Temples** dont ceux d'Hercule, de Junon et de la Concorde.
Déjeuner au restaurant.
L'après-midi, départ pour **Piazza Armerina et visite de la Ville Romaine du Casale** et ses magnifiques mosaïques romaines, parmi les mieux conservées de l'époque.
Installation à l'hôtel dans la région de Catane, **dîner et logement.**

JOUR 3 : SYRACUSE – NOTO



Petit déjeuner à l'hôtel.
Départ vers **Syracuse**, l'une des plus anciennes et des plus importantes cités grecques de Sicile. Le parc archéologique de Néapolis abrite plusieurs monuments impressionnants, comme le théâtre grec, encore utilisé aujourd'hui pour des spectacles, l'amphithéâtre romain et la célèbre "Oreille de Denys", une grotte creusée dans la roche connue pour son acoustique remarquable.
Déjeuner.
L'après-midi, **visite de Noto et son centre-ville** en style baroque sicilien.
Retour à l'hôtel pour **dîner et logement.**

JOUR 4 : ETNA – TAORMINE – MILAZZO



Petit déjeuner à l'hôtel.
Départ vers l'**Etna**, le volcan actif le plus haut d'Europe. A 1800 m **visite des cratères** des monts Silvestri.
Déjeuner au restaurant et **route vers Taormine.**
Visite du centre historique, avec ses ruelles pittoresques, ses vues magnifiques sur la mer Ionienne et sur l'Etna, le volcan voisin.
Visite du théâtre grec. Continuation vers Milazzo.
Installation à l'hôtel, **dîner et logement.**

Devis sous réserve de disponibilités au moment de la réservation.



JOUR 5 : LIPARI – VULCANO



Petit déjeuner à l'hôtel.
La journée est consacrée à **l'excursion en bateau vers les Iles Eoliennes**, célèbres pour leurs paysages spectaculaires, leurs volcans actifs, leurs plages de sable noir et blanc et leur eau turquoise.

Première étape sera **Vulcano**, pour admirer les fumerolles et les sources thermales. L'île est connue pour son sable noir et ses bains de boue volcaniques.
Continuation en bateau vers Lipari pour le déjeuner.
L'après-midi, **découverte du centre historique** avec ses ruelles pittoresques, le château et la cathédrale.
Retour en bateau à Milazzo. Dîner et logement à l'hôtel.

JOUR 6 : CASTELBUONO – CEFALU – PALERME



Petit déjeuner à l'hôtel.
Départ vers **Castelbuono**.
Déjeuner dans un agritourisme pour le menu à base de plats locaux.
L'après-midi, **visite de Cefalù**, petite ville d'artisans et de pêcheurs au pied du fameux promontoire rocheux.
Visite de la Cathédrale, l'un des édifices les plus importants de l'époque normande, dont la grande voûte de l'abside est entièrement recouverte par l'image majestueuse du Christ "Tout puissant".
Continuation vers l'hôtel situé dans la région de Palerme.
Installation dans les chambres. **Dîner et logement.**

JOUR 7 : PALERME – MONREALE



Petit déjeuner à l'hôtel.
Le matin, **visite du centre de Palerme**, la capitale de la Sicile, façonnée par de nombreux styles architecturaux. Découverte avec guide du centre historique avec la visite de nombreux sites et monuments dont l'église de la Martorana et de San cataldo, St. jean des Ermites et la cathédrale (visites extérieures).
Ensuite, **visite de la Chapelle Palatine** (entrée comprise).
Déjeuner au restaurant et départ en bus vers **Monreale,** sur les hauteurs de Palerme, pour la **visite de la Cathédrale de Guillaume II,** de style byzantin pour la visite de la Cathédrale et du cloitre.
Retour à l'hôtel pour **dîner et logement.**

JOUR 8 : PALERME ✈ NANTES

Petit déjeuner à l'hôtel.
Transfert vers l'aéroport de Palerme, formalités et **envol vers Nantes.**
Récupération des bagages.

Devis sous réserve de disponibilités au moment de la réservation.



NOTRE PROPOSITION TARIFAIRE

PRIX PAR PERSONNE

Base 30 à 48 personnes : 1950 €

Sous réserve d'une variation à la hausse des carburants, taxes et disponibilités au moment de la réservation

NOTRE PRIX COMPREND

- Le transport aérien Nantes / Palerme A/R sur vols réguliers, avec bagage en soute
- Le transport en autocar de tourisme selon le programme pendant le séjour
- L'hébergement en chambre double en hôtels 4****, base chambres doubles
- La pension complète du dîner du jour 1 au petit-déjeuner du jour 8
- Les taxes de séjour
- Les boissons aux repas : ½ lt eau minérale et ¼ lt vin par personne/repas
- L'assistance d'un guide accompagnateur francophone pendant le séjour
- La mise à disposition des oreillettes pour le séjour
- Frais de réservations et d'entrées : à la Vallée des Temples de Agrigente, à la Ville Romaine du Casale de Piazza Armerina, à la Neapolis de Syracuse, au Théâtre Grec de Taormina, à la Chapelle Palatine de Palerme, à la Cathédrale et au cloitre de Monreale
- Excursion en bateau a/r de Milazzo à Vulcano et Lipari et visite
- L'assurance annulation multirisques

NOTRE PRIX NE COMPREND PAS

- Les pourboires, extras et dépenses personnelles
- Le supplément chambre individuelle : + 255€ (limité à 4)

LES FORMALITES – COTE PRATIQUE

Formalités : Carte d'identité ou passeport en cours de validité pour tous.

CONDITIONS D'ANNULATIONS

- Plus de 120 jours avant le départ : 30% du prix total du voyage
- De 119 jours à 60 jours avant le départ : 50% du prix total du voyage
- De 59 jours à 45 jours avant le départ : 75% du prix total du voyage
- A partir de 45 jours : 100% du prix total du voyage

Le montant de l'assurance n'est pas remboursable
Les frais d'annulation sont calculés sur la totalité du voyage et non sur les acomptes versés

Devis sous réserve de disponibilités au moment de la réservation.



Assurance Voyage

Document d'information sur le produit d'assurance

Compagnies : Mutuaide Assistance, Agrément N°4021137 et Groupama Rhône Alpes Auvergne, Agrément N°4060477 – Entreprises d'assurance agréées en France et régies par le Code des assurances français

Produit : GALAXY

Mutuaide Assistance

Groupama

Ce document est une présentation synthétique des principales caractéristiques du produit. Il ne prend pas en compte vos besoins et demandes spécifiques. Vous trouverez l'information complète sur ce produit dans la documentation pré contractuelle et contractuelle.

De quel type d'assurance s'agit-il ?

GALAXY est un contrat d'assurance groupe dont l'objet est de couvrir l'Assuré à l'occasion et au cours de son voyage.

Qu'est-ce qui est assuré ?

Formule Multirisque

✓ **ANNULATION DE VOYAGE**
Jusqu'à 16 000 € par personne et 40 000 € par évènement

✓ **VOL MANQUE**
Jusqu'à 50 % du montant total de votre forfait initial ou 80 % du montant total de votre vol sec

✓ **RETARD AERIEN** - Jusqu'à 250 €

✓ **BAGAGES**
Jusqu'à 2 000 € par personne et 10 000 € par évènement

✓ **FRAIS D'INTERRUPTION DE SEJOUR**

✓ **INDIVIDUELLE ACCIDENT DE VOYAGE**
Jusqu'à 7 500 € par personne et 70 000 € par évènement

✓ **RESPONSABILITE CIVILE VIE PRIVEE**
Jusqu'à 1 000 000 € par événement

✓ **RETOUR IMPOSSIBLE**
Jusqu'à 10% du montant du voyage / nuit / personne avec un minimum de 50 € (maximum 5 nuits)

✓ **ASSISTANCE RAPATRIEMENT**
Transport / rapatriement
Frais de prolongation de séjour
Frais médicaux à l'étranger jusqu'à 150 000 €
Rapatriement du corps
Retour anticipé
Assistance juridique
Frais de recherche et de secours jusqu'à 7 500 €

Option « Protection Sanitaire »

✓ **ANNULATION DE VOYAGE**
✓ **ASSISTANCE RAPATRIEMENT**

Qu'est-ce qui n'est pas assuré ?

- ✗ **Les conséquences de la défaillance de l'organisateur du voyage,**
- ✗ **Les guerres civiles ou étrangères, les émeutes, les mouvements populaires,**
- ✗ **Les conséquences de la désintégration du noyau atomique ou toute irradiation provenant d'une source d'énergie présentant un caractère de radioactivité,**
- ✗ **Sauf dérogation, un tremblement de terre, une éruption volcanique, un raz de marée, une inondation ou un cataclysme naturel sauf dans le cadre des dispositions résultant de la loi n° 82-600 du 13 juillet 1982 relative à l'indemnisation des victimes de catastrophes naturelles (pour les garanties d'assurance).**
- ✗ **Les frais médicaux dans le pays de domicile.**

Y a-t-il des exclusions à la couverture ?

Les principales exclusions du contrat

- ! **Les frais engagés sans l'accord préalable du Service Assistance,**
- ! **La participation volontaire d'un Assuré à des émeutes ou grèves, rixes ou voies de fait,**
- ! **Les conséquences de l'usage de médicaments, de drogues, de stupéfiants et produits assimilés non ordonnés médicalement, et de l'usage abusif d'alcool,**
- ! **Tout acte intentionnel de l'Assuré pouvant entraîner la garantie du contrat.**

Le contrat comporte par ailleurs certaines restrictions

- ! **Le contrat doit être souscrit le jour de la réservation du voyage ou, au plus tard, la veille du 1er jour d'application du barème de frais d'annulation.**
- ! **L'Assuré doit être domicilié dans l'un des pays membres de l'Union Européenne, au Royaume Uni, en Suisse, Norvège, Andorre, Liechtenstein, San Marin, Gibraltar, dans les DROM et dans les COM.**

Devis sous réserve de disponibilités au moment de la réservation.



Où suis-je couvert(e) ?

Les garanties s'appliquent dans le monde entier, **à l'exception des pays en état de guerre civile ou étrangère, d'instabilité politique notoire, ou subissant des mouvements populaires, émeutes, actes de terrorisme, représailles, restriction à la libre circulation des personnes et des biens (quel qu'en soit le motif, notamment sanitaire, de sécurité, météorologique, etc.) ou désintégration du noyau atomique ou toute irradiation provenant d'une source d'énergie présentant un caractère de radioactivité**.

Quelles sont mes obligations ?

- A la souscription du contrat
L'Assuré est tenu de régler la cotisation.
L'Assuré est tenu de répondre exactement aux questions posées par l'Assureur notamment dans le formulaire de déclaration lui permettant d'apprécier les risques pris en charge.

- En cas de sinistre
- Au titre des garanties d'assurance, l'Assuré doit déclarer son sinistre dans les 5 jours ouvrés à partir du moment où il a connaissance du sinistre.
- Au titre des prestations d'assistance, l'Assuré doit contacter le plateau d'assistance et obtenir son accord préalable avant de prendre toute initiative ou d'engager toute dépense.
Dans tous les cas, l'Assuré est tenu de fournir à l'Assureur toutes pièces et documents justificatifs nécessaires à la mise en œuvre des garanties d'assurance et des prestations d'assistance prévues au contrat.

Quand et comment effectuer les paiements?

La cotisation est payable à la souscription du contrat, par tout moyen de paiement accepté par l'agence de voyage.

Quand commence la couverture et quand prend-elle fin ?

Début de la couverture
Les garanties « Annulation de voyage » et « Informations voyage » prennent effet le jour de la souscription du présent contrat.
Toutes les autres garanties prennent effet le jour du départ en voyage (lieu de convocation de l'organisateur à l'aller).

Droit de renonciation
Conformément à l'article L112-10 du Code des Assurances, l'Assuré qui souscrit à des fins non professionnelles un contrat d'assurance, s'il justifie d'une garantie antérieure pour l'un des risques couverts par ce nouveau contrat, peut renoncer à ce nouveau contrat, sans frais ni pénalités, tant qu'il n'a pas été intégralement exécuté ou que l'Assuré n'a fait intervenir aucune garantie, et dans la limite d'un délai de trente jours calendaires à compter de la conclusion du nouveau contrat.

Fin de la couverture
Les garanties « Annulation de voyage » et « Informations voyage » expirent le jour du départ en voyage (lieu de convocation de l'organisateur à l'aller).
Toutes les autres garanties expirent le dernier jour du voyage (lieu de dispersion du groupe), avec une durée maximale de 90 jours consécutifs.

Comment puis-je résilier le contrat ?

La résiliation du contrat n'est pas autorisée.

Devis sous réserve de disponibilités au moment de la réservation.